

Fiche n°3

Grille d'auto-évaluation volet éducatif et pédagogique en ACM

1 - VOLET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Articulation et cohérence du projet éducatif de territoire / du projet éducatif de l'organisateur de l'accueil et du projet pédagogique :

- Le projet éducatif (ou projet éducatif de territoire) est-il disponible sur site ? Oui Non
- Le projet pédagogique est-il disponible sur site ? Oui Non
- Les intentions éducatives sont clairement énoncées et connues ? Oui Non
- Cohérence entre les moyens et les intentions Oui Non
- Le projet pédagogique a-t-il été actualisé pour la période déclarée en cours ? Oui Non

2 - ÉVALUATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE

Précisez les modalités d'évaluation du projet pédagogique et du projet d'activités :

- Existe-t-il des projets d'activités ? Oui Non
- Quels sont les outils utilisés ? Oui Non

....

Quels indicateurs ont été identifiés et mesurés ?

.....

3 - COMPLEMENTARITE AVEC L'ECOLE

- Lien avec le projet d'école ? Oui Non
- Modalités d'organisation des activités en continuité éducative ? Oui Non

4 - LES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

- Le projet pédagogique est-il concerté / partagé ? Oui Non
- La fréquence des réunions de travail est-elle suffisante ? Oui Non
- Existe-t-il un accompagnement pour les stagiaires ? Oui Non
- Existe-t-il un accompagnement pour les intervenants ponctuels ? Oui Non
- Existe-t-il un binôme animateur / intervenant ponctuel ? Oui Non

5 - LES PARTENAIRES INTERVENANT AUPRÈS DE L'ACM

Quel partenariat est mis en place entre l'ACM et :

- les partenaires associatifs : ...
- les prestataires : ...
- les familles : ...
- les bénévoles : ...
- les partenaires institutionnels (SDJES, CAF / MSA, etc.) : ...

FICHE N°3 - GRILLE D'AUTO-ÉVALUATION VOLET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE EN ACM

6 - ACTIVITÉS DE L'ACM

Quelles sont les principales activités proposées ?

- A. ...
- B. ...
- C. ...
- D. ...

Activités physiques et sportives :

Activités physiques ludiques et récréatives (encadrement par l'équipe ACM) :

- A. ...
- B. ...
- C. ...
- D. ...

Activités sportives nécessitant un encadrement par une personne majeure qualifiée en référence à l'article R227-13 du code de l'action sociale et des familles et/ou à l'arrêté du 25 avril 2012 (préciser le cadre : type, prestataires, encadrants, tarifs...) :

7 - LES MODALITÉS DE PARTICIPATION DES MINEURS

Comment les attentes des mineurs sont-elles prises en compte ? Quel mode d'implication des enfants ?

- Des temps d'échanges mineurs/animateurs sont-ils organisés ? Oui Non
- Si oui, des compte-rendus de ces échanges sont-ils rédigés ? Oui Non

8 - LA RÉPARTITION DES TEMPS D'ACTIVITÉS ET DE REPOS

Comment les différents temps de l'enfant sont-ils articulés ?

Le rythme des enfants est-il pris en compte ?

BILAN EN DATE DU ...

Appréciations et points à travailler : ...